Envoyé en préfecture le 09/10/2026
Reçu en préfecture le 09/10/2026
Publié le
ID : 021-212105407-20261009-2026_61-DE

Ville de Saint-Apollinaire

DEPARTEMENT DE LA COTE-D'OR
CANTON SAINT-APOLLINAIRE

Délibération n°2026-61
Nomenclature : 5.3 – Désignation de représentants

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2026

Convocation envoyée le 22 septembre 2026

Président: Monsieur Frédéric GOULIER
Secrétaire de séance: Madame Léonie CHANUT
Nombre de membres du Conseil municipal: 29 Nombre de votants : 29
Nombre de présents : 27 Nombre de procurations: 2

Membres présents :

Monsieur Frédéric GOULIER	Madame Françoise CAMILLERI	Madame Alberta AWAD
Madame Annie LOCATELLI	Monsieur Frédéric FRACCHIOLA	Madame Aurélia MERLE
Monsieur Gérard FOUCARD	Monsieur Fabrice ROUSSEL	Madame Sophie ALFIER
Madame Patricia RABELKA M'BENGUE	Madame Muriel LAFONT	Monsieur Nicolas TISSOT
Monsieur Cédric TEJONA	Monsieur Christophe BARBEY	Monsieur Julien ROYER
Madame Céline RABUT	Monsieur Xavier KLEINHANS	Madame Léonie CHANUT
Monsieur Fabien MAITRE	Madame Adeline LAGRANGE	Monsieur Roméo FACELLO
Madame Laurence AUCLIN	Madame Mélanie COUSIN	
Monsieur Jean-François DODET	Monsieur Florian SEBELON	
Monsieur Jean-Robert BAUQUIS	Monsieur Laurent THEOU	

Membres excusés ou absents :

Madame Florence GRAPIN pouvoir à Madame Annie LOCATELLI
Madame Fatiha HADJADJ pouvoir à Madame Alberta AWAD

Objet : Renouvellement du Comitié Epleumien Histoire et Mémoire (CEHM)

Vu le Code général des collectivités territoriales et, notamment son article L2143-2 qui précise que :

- le conseil municipal peut créer des comités consultatifs sur tout problème d'intérêt communal concernant tout ou partie du territoire de la commune. Ces comités comprennent des personnes qui peuvent ne pas appartenir au conseil, notamment des représentants des associations locales.
- Sur proposition du maire, le conseil municipal en fixe la composition pour une durée qui ne peut excéder celle du mandat municipal en cours.
- Chaque comité est présidé par un membre du conseil municipal, désigné par le maire.

Considérant
La volonté manifestée par des élus et citoyens de la ville de traiter des sujets de l'histoire de la commune,
-L'intérêt culturel et historique des travaux réalisés depuis 2014 pour commémorer les événements du premier conflit mondial
-L'élargissement des travaux aux aspects historiques de la vie quotidienne de la ville de Saint-Apollinaire.

il est proposé de créer un comité consultatif : Epleumiens, histoire et mémoire», composé d'élus municipaux.

Envoyé en préfecture le 09/10/2026
Reçu en préfecture le 09/10/2026
Publié le
ID : 021-212105407-20261009-2026_61-DE

Il est précisé que des menbres extérieurs seront désignés par Monsieur le Maire ultérieurement, sachant q'un appel à la candidature sera lancé auprès de la population sur le site de la ville.

Membres du Conseil municipal proposés :

Laurence AUCLIN et Florian SEBELON

Le Conseil
Après en avoir délibéré, DECIDE :

- de renouveler le Comité Redoute ;
- de nommer Laurence AUCLIN et Forian SEBELON en qualité de membres du Comitié Epleumien Histoire et Mémoire (CEHM)
- de lancer un appel à candidatures auprès de la population afin de compléter la composition du Comité Redoute par des membres extérieurs.

VOTE : Pour : 29 (dont 2 procurations) Abstention : 0
Contre : 0 Ne se prononce pas : 0

Fait à Saint-Apollinaire le : 09 OCT. 2026

Le Maire,
Frédéric GOULIER

La secrétaire,
Léonie CHANUT